

Alzheimer

*pensez-y
avant d'en arriver là !*



1906 - Aloïs Alzheimer

Il y a cent ans, Aloïs Alzheimer décrit pour la première fois, à la conférence des psychiatres allemands, les symptômes de la maladie qui a pris son nom. Cinq ans durant, il a observé l'évolution clinique d'une femme internée pour démence. Après son décès, il autopsie le cerveau et décrit les deux types de lésions cérébrales caractéristiques de la maladie qui le rendra célèbre : "dégénérescence fibrillaire et plaques séniles".

Le repérage précoce, un enjeu essentiel

A l'occasion du centenaire de la découverte, l'Association des Neurologues Libéraux de Langue Française, associée à la commission de gérontologie de l'Union Régionale des Médecins Libéraux, a entamé une large campagne d'information auprès de tous les médecins généralistes en vue de les sensibiliser à l'intérêt du diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer.

C'est une question majeure de santé publique

La maladie d'Alzheimer est la démence la plus fréquemment rencontrée : 70 % des cas. Les deux tiers des malades qui en sont atteints ont plus de 80 ans, dont 75 % vivent à domicile. La moitié des cas seulement est diagnostiquée, dont le tiers seulement est traité.

Docteur **Anton Tchekov**
Rue de la Nouvelle
0000 Le Monde Entier

Le médecin généraliste, un acteur clé

Aujourd'hui, nous disposons de moyens diagnostiques et thérapeutiques spécifiques ou "efficaces". Il s'agit pour nous de travailler en amont des situations de crise pour éviter toute rupture dans le dispositif de maintien à domicile et le recours en urgence à une institution. Le diagnostic précoce conditionne la définition, la mise en place et le suivi de la prise en charge médico-sociale du patient. L'annonce du diagnostic, la mise en route rapide du traitement anticholinestérasique, le maintien à domicile, le lien avec la famille et les aidants, sont autant d'étapes où le médecin généraliste est un acteur clé.

Favoriser le maintien à domicile

Notre objectif est de favoriser et d'optimiser un maintien à domicile de qualité, plus humain pour la personne âgée, moins culpabilisant et stressant pour la famille, moins coûteux pour la collectivité. Le traitement est d'autant plus efficace que la prescription est faite tôt ; il réduit les troubles du comportement, améliore la qualité de vie et retarde le placement en institution.

Nous avons besoin de vous pour mener à bien cette démarche

Cette action peut se décliner grâce au partenariat institutionnel entre l'ANLLF, l'URML Rhône-Alpes et le laboratoire Eisai.



**Association des neurologues
libéraux de langue française**

Informations - Secrétariat :
49, avenue Foch 69006 Lyon
bernard.secrétariat@wanadoo.fr
06 19 89 62 75



Alzheimer
le repérage précoce
un enjeu essentiel

